

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Conditions de publications, proposition d'article

Le *Journal de la Société Chimique de Tunisie* (JSCT) publie des articles originaux, des notes brèves et des mises au point se rapportant à des travaux de recherche dans le domaine de la chimie.

Les articles proposés -rédigés avec interligne double soit en français, soit en anglais- ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ou de proposition à d'autres revues. Ils comprendront deux résumés (français et anglais) : le premier, rédigé dans la langue de l'article ; le second, suivant le cas, soit en anglais, soit en français. Les résumés seront accompagnés de mots clés (5 au maximum), en français et en anglais. Le texte de l'article comportera une introduction (qui situe le sujet) suivie de sections correspondant à la description de l'appareillage, l'exposé et la discussion des résultats et une conclusion (pas obligatoire). Ces sections doivent être agencés selon l'ordre habituel spécifique à chaque spécialité. Une liste de références bibliographiques terminera l'article.

Les articles doivent être envoyés en trois exemplaires à Monsieur le Secrétaire Général de la Société Chimique de Tunisie, Faculté des Sciences de Tunis, Département de Chimie, 1060 Tunis, Tunisie.

Les articles proposés feront l'objet d'une première lecture avant d'être soumis à un expert pour analyse du contenu scientifique. Les propositions qui présentent des défauts majeurs seront retournées immédiatement à leurs auteurs, avant analyse.

Les auteurs peuvent suggérer des noms (avec adresse précise) de rapporteurs qu'ils estiment le mieux convenir.

Les articles qui ont fait l'objet d'une analyse seront renvoyés à leurs auteurs, accompagnés d'une copie anonyme des commentaires du Rapporteur et d'une correspondance émanant du Comité de Rédaction.

Les propositions ayant reçu une acceptation de principe doivent retourner au Journal, sous une forme définitive, dans un délai ne dépassant pas six mois. Passé ce délai, elles seront considérées comme de nouvelles propositions.

Présentation de la forme définitive

Les articles étant reproduits par photographie directe, nous demandons aux auteurs de soigner particulièrement la présentation et de se conformer aux descriptions stipulées ci-après.

Le manuscrit sera produit sur papier normalisé au format A4 (21 x 29,7 cm), sur une seule face et n'excédera pas 16 pages. Le caractère sélectionné est le Times ; la taille du caractère est de 12 points, interligne simple pour les résumés, les références bibliographiques et le texte.

Les marges : à gauche et à droite : 20 mm, haut et bas de page 25 mm ; ce qui donne une valeur d'empagement (surface de travail) de : 170 mm de largeur sur 247 mm de hauteur. La première ligne d'écriture (ou le bord supérieur d'un tableau ou d'une ligne) se "collera" contre le repère de la marge supérieure.

La titraille : *i) titre de l'article* : capitales (lettres majuscules) ; corps 14 gras, interligne 1 ; centré ; une ligne blanche entre le titre et les auteurs. *ii) les noms des auteurs* : capitales ; corps 12, interligne 1 ; centré ; une ligne blanche entre les auteurs et leurs adresses. *iii) les adresses respectives des auteurs* : minuscules ; corps 10 italique, interligne 1 ; centré ; six lignes blanches entre les adresses et les résumés.

Les résumés : faire un pavé justifié, les mots "RESUME" et "ABSTRACT" (capitales, gras) étant inclus dans le pavé ; Corps 10, interligne 1. Une ligne blanche entre le résumé et les mots clés. Pas d'abréviations non définies ; pas de références bibliographiques.

Le texte sera justifié ; **les titres des sections** (capitales, gras) et **les titres des paragraphes** (minuscules, gras) seront alignés à gauche contre la marge. **Les alinéas** auront un renfoncement standard de 5 unités. Une ligne blanche entre la fin d'une section ou d'un paragraphe et le titre suivant. Pas de blanc entre le titre et le début d'une section ou d'un paragraphe.

Les tableaux et les figures seront inclus dans le texte et ne dépasseront pas 170 mm de largeur, les situer le plus près possible du texte correspondant, sans pour cela morceler un paragraphe. Ils peuvent figurer dans le haut ou le bas de la page pour faciliter l'écriture et également la lecture. Si plusieurs tableaux peuvent être regroupés, il est préférable de les disposer sur la page de gauche (page paire) en vis-à-vis du texte où ils sont cités. Deux petits tableaux (80 mm de largeur) peuvent être disposés côte à côte. Ne tracer que des filets horizontaux. **Les légendes et les titres** seront composés en dessus des tableaux (corps 10, interligne 1). La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains ; celles des figures, en chiffres arabes. Toutes les illustrations doivent être appelées «figures» et titrées en bas (corps 10, interligne 1). En ce qui concerne **les photographies** : tracer un cadre à l'emplacement désiré et joindre le document au manuscrit ; elles seront numérotées d'après leur emplacement, une flèche indiquera le haut du document (au verso). Les photographies seront suffisamment contrastées pour assurer une bonne reproduction.

La numérotation des pages du manuscrit se fera au crayon, dans le coin inférieur droit.

Les références bibliographiques seront désignées par des chiffres arabes entre crochets, selon un ordre croissant correspondant à leur apparition dans le texte. Présenter ces références conformément aux exemples ci-dessous :

- pour les périodiques

[1] H. O. House, W. F. Fisher, *J. Org. Chem.*, **1968**, **33**, 949.

- pour les ouvrages individuels

[2] J. March, *Advanced Organic Chemistry*, 4th ed., Wiley, New York, **1992**, p. 1013.

- pour les ouvrages collectifs

[3] S. Patai, Z. Rappoport, *Nucleophilic attacks on carbon-carbon double bonds*, pp. 469-583, in *The Chemistry of Alkenes*, S. Patai éditeur, John Wiley & Sons, New York, **1964**.

- pour les brevets

[4] A. B. Baylis, M. E. Hilman, *German Patent* 21551113, **1972** ; *Chem. Abstr.*, **1972**, **77**, 34174 q.